



Adoption jeune etudiant etranger majeur

Par **stephanie31**, le **22/04/2009** à **23:14**

Bonjour,

Je voulais savoir si je peux adopter un jeune étudiant étranger de 22 ans (majeur donc) car je le considère comme un fils, et j'ai envie qu'il réussisse car il le mérite.

Sachant que je suis une femme riche, je voulais savoir si c'était possible, et les conséquences juridiques sur le jeune homme (situation familiale, héritage, nationalité, etc)

Merci